

# Compliance Monthly



JAN 2023





## Réglementaire

### **Protection des Intérêts Clients :**

L'ESMA publie une déclaration afin de promouvoir une action coordonnée des autorités nationales compétentes au regard de la fin de la suspension périodique des obligations rapports périodiques de meilleure exécution (RTS27 MiFID II) à partir de mars 2023 et ce jusqu'à l'entrée en vigueur de l'amendement de la directive MiFID2 (portant suppression des obligations de déclaration du RTS 27)



L'ESMA a publié son rapport final précisant les informations à fournir et les modèles à utiliser pour informer les autorités compétentes de la commercialisation et de la gestion transfrontalières des fonds d'investissement et de la prestation de services transfrontalière par les gestionnaires de fonds



L'EBA a publié sa feuille de route décrivant les objectifs et le calendrier de réalisation des mandats et des tâches dans le domaine de la finance durable et des risques ESG. Cette feuille de route explique l'approche séquencée et globale de l'EBA pour intégrer les considérations de risques ESG dans le cadre bancaire et soutenir les efforts de l'UE pour réaliser la transition vers une économie plus durable dans les 3 prochaines années



L'ESMA a émis un avis en réponse à la proposition de la commission européenne d'amender les RTS du règlement MiFIR qui concernent les obligations de transparence applicables aux actions (RTS 1) et les obligations de transparences relatives aux obligations, produits financiers structurés, quotas d'émission et instruments dérivés (RTS 2)



### **Protection des Intérêts Clients & Infrastructure de Marché :**

L'ESMA clarifie les dispositions légales relatives à la déclaration et à la gestion des données dans le cadre des règles modifiées du règlement EMIR (Refit) et fournit des orientations pratiques sur leur mise en œuvre



L'ESMA a publié un rapport final incluant des lignes directrices sur les modèles, formulaires et formats standard à utiliser par les opérateurs de marché dans le cadre d'une demande d'autorisation pour l'exploitation d'une infrastructure de marché DLT ou dans le cas de demandes d'exemptions de certaines obligations MiF ou CSDR



### **Sécurité Financière :**

L'EBA a lancé une consultation publique sur de nouvelles lignes directrices sur la gestion efficace des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme lors de la fourniture d'accès à des services financiers, visant à garantir que les clients, en particulier les plus vulnérables, ne se voient pas refuser l'accès aux services financiers sans raison valable.



Le ministère de l'Economie a annoncé la candidature de Paris à l'accueil de la future Autorité européenne de lutte contre le blanchiment d'argent, mise en place prochainement en application des mesures portées par le Package AML



# Compliance Monthly by AILANCY

## **Risque Prudentiel :**

L'ACPR clarifie la manière dont elle entend contrôler le respect de la réglementation Solvabilité II et apporte des précisions relatives aux orientations publiées par l'EIOPA en termes de nomination des dirigeants et de gouvernance



## **Supervision :**

L'EIOPA a publié les résultats de son test de résistance climatique des institutions européennes de retraite professionnelle (IRP). Les résultats du test indiquent que les IRP sont aujourd'hui fortement exposées aux risques de transition climatique



Les autorités européennes de supervision (EBA, EIOPA & ESMA) ont publié un avis conjoint en réponse à l'appel à avis de la Commission européenne d'octobre 2021 sur la révision du cadre prudentiel de la titrisation. Les AES accueillent favorablement la révision en cours comme une opportunité d'évaluer les performances du cadre actuel et de soutenir l'objectif de relance du marché de la titrisation de l'UE



## **Cybersécurité :**

Les membres du Parlement européen et le Conseil de l'Europe ont adopté la directive NIS2 qui fixe les nouvelles règles censées garantir et harmoniser la cybersécurité au sein de l'Union Européenne. Cette nouvelle directive élargit notamment le champ des secteurs d'activité concernés au secteur bancaire



## **Sanctions**

### **ePrivacy :**

La CNIL a sanctionné Microsoft pour un montant de 60 millions d'euros notamment pour ne pas avoir mis en place un mécanisme permettant de refuser les cookies aussi facilement que de les accepter



### **Sécurité Financière :**

Danske Bank a trouvé un accord avec les régulateurs américains et danois autour d'une amende de 2 milliards de dollars pour mettre fin aux investigations relatives à des défaillances de son environnement de contrôle de lutte contre le blanchiment dans sa filiale estonienne, par laquelle de gros volumes de transactions ont circulé sans contrôle



### **Protection des Intérêts Clients :**

La Commission des sanctions de l'Autorité des marchés financiers (AMF) a sanctionné d'une amende de 75 millions d'euros la société de gestion d'actifs H2O pour violation des règles de protection de l'intérêt des investisseurs



# Compliance Monthly by AILANCY



## Evolutions / Transformation de la conformité

Mise en perspective de la transformation digitale autour de la donnée que doivent opérer les institutions et mise en lumière du rôle clef de Chief Compliance Officer dans cette phase de digitalisation et de renforcement de l'utilisation de la donnée pour assurer la gestion du risque



Agilité, capacité des équipes notamment en termes de gestion de la donnée, investissements et choix de solutions techniques adaptés, architecture technologique permettant les synergies, présentation des ingrédients d'une transformation digitale de la fonction Conformité réussie



## Nos dernières publications



# Compliance Monthly by AILANCY

## Contacts



Arnaud Pascal  
Senior Manager  
+33 (0)6 32 46 22 94  
[arnaud.pascal@ailancy.com](mailto:arnaud.pascal@ailancy.com)



Etienne Jaouen  
Directeur Associé  
+33 (0)6 47 67 98 25  
[etienne.jaouen@ailancy.com](mailto:etienne.jaouen@ailancy.com)



Nellyvonne Kessany  
Manager  
+33 (0)6 61 97 42 94  
[nellyvonne.kessany@ailancy.com](mailto:nellyvonne.kessany@ailancy.com)

### A propos d'Ailancy

**AILANCY**, cabinet de conseil indépendant spécialisé dans les métiers de la banque de la finance et de l'assurance vous accompagne pour relever vos enjeux métiers, accompagner vos réflexions et mener à bien vos projets de transformation.

Nos équipes, réparties en 3 bureaux (Paris, Casablanca, Luxembourg), proposent une offre de service de bout en bout dédiée à l'industrie financière : Conseil en Organisation et Management (Ailancy) et Expertises et Solutions (Avanty).

Retrouvez toutes nos publications sur <https://www.ailancy.com>

